



CENTRE ORNITHOLOGIQUE LORRAIN
(COL)

Siège social : 5, rue de Nancy
54 690 Lay-Si-Christophe

Bureaux : Parc de Loisirs
Bât. 150, Allée des Sureaux
54840 Velaine-en-Haye
☎ 09-60-38-03-41

Compte rendu
de
l'assemblée générale ordinaire
du
03 décembre 2011

RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT, JEAN FRANCOIS

Je tiens à saluer et remercier les personnes ici présentes qui ont fait le déplacement pour montrer leur attachement à notre association

Je regrette bien sûr la date tardive de cette AG, trop distancée de l'année 2010 dont elle fait le bilan. On essaiera de faire mieux la prochaine fois. C'est du moins mon souhait.

J'excuse deux de nos administrateurs, Yves Muller, qui doit faire des choix entre ses nombreux engagements et dont le lieu de résidence ne facilite pas les choses, et Norbert Lefranc retenu dans le bordelais par un séminaire du ministère sur les espèces menacées, et donc les pies-grièches. Plusieurs membres m'ont fait part de leur impossibilité d'être présents. Je remercie tous ceux qui ont fait l'effort d'envoyer une procuration.

Etat des adhésions

Jean-Louis Cathala peut nous faire brièvement l'état des adhésions.

A la date de cette AG, nous comptons 47 membres à jour de cotisation. Nous enregistrons donc une nouvelle désaffection de quelques membres. D'autre part, plusieurs personnes ont ré adhéré in extremis.

Cela veut donc dire, d'une part que le renouvellement d'adhésion est loin d'être un réflexe malgré le bulletin envoyé à cet effet, d'autre part que certaines personnes ne trouvent pas leur compte au sein du COL, chose qui doit nous questionner pour l'avenir.

Activités :

Programme « Carnet B », modernisation des ZNIEFF et Atlas des Oiseaux nicheurs

Les régions Centre et Lorraine sont pilotes pour la réalisation d'un programme national qui consiste à cartographier à large échelle, tous les éléments de biodiversité remarquable en France continentale. Pour ce faire, un maillage de 10 kilomètres sur 10 est utilisé (le même que pour l'Atlas des Oiseaux nicheurs). Au plan national, le MNHN est prestataire pour le compte du ministère en charge de l'Environnement.

L'objectif à moyen terme de ce programme est d'être en mesure d'apporter, le plus en amont possible, une aide à la décision sur les projets de grandes infrastructures nationales. Il ne s'agit pas pour autant de se substituer aux traditionnelles études d'impact. En Lorraine, nous pourrions par exemple être concernés très prochainement par le barreau Toul-Dieulouard de l'A32 et par le canal Saône-Moselle.

Le COL a donc poursuivi en 2011 son travail pour le compte de la DREAL, après notre contribution en 2010 à la modernisation des ZNIEFF. A cette fin, une subvention nous a été allouée. Celle-ci a permis de financer un poste de permanent tandis qu'un chargé d'étude supplémentaire est venu renforcer notre équipe pour la saison de terrain.

Ainsi, nous avons réalisé des inventaires entrant dans le champ du programme « Carnet B » et permettant simultanément la modernisation des ZNIEFF. De plus, dans le cadre de cette mission, les permanents de l'association ont intégralement pris en charge 3 carrés de l'Atlas national des Oiseaux nicheurs non attribués, de manière à combler quelque peu certaines lacunes dans la couverture régionale.

Vie associative

Toujours aussi limitée.

On compte 2 circulaires parues en 2010, une en mai et une après l'AG fin novembre.

En revanche en 2011, aucune circulaire n'est parue si ce n'est le courrier de convocation à cette AG.

Aucune sortie de groupe n'a été organisée, probablement parce que les enquêtes atlas et autres ont mobilisé toutes les énergies.

On peut néanmoins signaler l'organisation au printemps 2011 de deux journées inter-associatives (COL-LPO-LoANa) consacrées à la prospection de deux mailles atlas non couvertes dans la région des grands réservoirs mosellans. Elles ont eu du succès avec une quinzaine de personnes sur le terrain, preuve que l'ornithologie lorraine peut se mobiliser si nécessaire pour des projets d'envergure.

Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine

J'ai réalisé un petit bilan pour le colloque de Sarrebourg qui vient de se tenir.

Je vous le lis :

Nombre total de mailles concernant la région : 287
dont mailles limitrophes en charge des régions voisines : 32
Nombre de mailles prises en charge par la Lorraine : 255
Nombre de mailles renseignées (au 16 novembre) : 167
soit environ 2 sur 3, mais à des degrés divers.

Nombre de participants recensés : 98 (probablement un peu sous-estimé)
Nombre de participants inscrits au niveau national et donc autorisés à saisir leurs données : 48
Nombre de participants inscrits pour une seule maille : 20
Nombre de responsables de maille toujours pas inscrits : 12

Le COL est moteur dans cette problématique pour laquelle je me suis proposé en tant que responsable régional. L'enquête est prévue sur 4 saisons (2009-2012). Il nous reste donc une saison d'enquête, 2012.

Nous en sommes donc au $\frac{3}{4}$ du temps imparti et au $\frac{2}{3}$ seulement du travail, d'où un retard certain sur le programme.

Enquêtes annuelles

Je ne ferai que signaler maintenant les grands classiques qui ont poursuivi cette année encore leur bonhomme de chemin, les recensements hivernaux des oiseaux d'eau grâce à D. Petit, et les dénombrements des hérons cendrés nicheurs grâce à JY. Moitrot . Cependant, au dire de ce dernier, les données 2010 peinent à rentrer, ce qui dénote à mon avis une certaine lassitude des compteurs dont plusieurs n'ont pas suivi leur(s) colonie(s). Je suis de ceux-là.

Je signale que nous avons en vue une refonte profonde de ces deux suivis qui devraient se poursuivre mais suivant une nouvelle périodicité moins astreignante et en fonction de nouvelles priorités dans l'association.

Autres suivis

Le programme STOC poursuit sur sa lancée sous l'égide de JL Cathala.

Jean-Louis nous expose le bilan 2011 et nous transmet la grille de saisie sur le terrain.

33 carrés prospectés (dont 1 en 52) avec les 3 passages pour 7 d'entre eux, 24 avec 2 passages (ancien protocole) et 2 carrés sans 3^{ème} passage (à cause de son séjour en Savoie).

La répartition : 16 en 55, 10 en 54, 5 en 57, 1 en 88 (et 1 en 52).

La progression :

2007 : 21 carrés ; 2008 : 27 carrés ; 2009 : 30 carrés avec 1 nouveau participant (pour la 1^{ère} année) et 2 autres participants après une année d'essai.

Cette année un des participants a privilégié les prospections atlas au STOC EPS de ses 2 carrés.

Pour 2012, 3 nouveaux participants se sont annoncés.

Les relevés mammifères prévu par le nouveau protocole ont été réalisés sur 23 carrés ; 8 espèces ont été notées avec au total 94 individus toutes espèces confondues.

Je laisse la parole à Matthieu Gaillard pour un petit bilan de l'**Observatoire des Rapaces diurnes nicheurs de France**.

Cette année, 5 "carrés centraux" ont été pris en charge sur les 4 départements lorrains.

Nous avons donc cette année encore "rempli le contrat" puisque la demande minimale de la LPO-Mission Rapaces (coordination nationale) est de couvrir au moins un carré par département.

Matthieu Gaillard tient à remercier ici les bénévoles qui s'engagent, depuis le début pour certains, dans ce suivi à long terme.

L'enquête anatidés-limicoles nicheurs. En 2010 devait se décliner une enquête nationale sur ces groupes d'oiseaux. Nous avions prévu au niveau régional de nous partager la tâche. Le monde de la chasse se chargerait des anatidés tandis que le COL prendrait en charge les limicoles. Or il semble bien que la déclinaison de cette enquête sur le terrain ait connu quelques problèmes car aucun résultat ne semble être sorti pour l'instant. Le COL en tout cas, engagé dans la problématique atlas, n'a pas fait d'effort particulier dans ce sens.

Le CHR

Frédéric Gosselin, le secrétaire du CHR, qui s'était beaucoup investi au départ, n'a pas eu le temps par la suite d'assurer le bon fonctionnement de cette instance régionale indispensable dont l'activité déborde le cadre de l'association. Il a cependant initié le traitement informatique des fiches qui prévaut maintenant et je l'en remercie.

Le CHR a accumulé un retard de près de deux ans qu'il essaie de rattraper actuellement et qui risquait à terme d'être préjudiciable à sa crédibilité même.

Ca matin avait lieu la séance plénière du comité qui ne s'était pas réuni depuis 2 ans.

Un nouveau secrétaire a été nommé, qui sera chargé, entre autres, de relancer la machine. Il s'agit de Grégory Juppet.

J'ai demandé à Frédéric, qui ne pouvait être des nôtres cet après-midi de nous faire un bilan que voici :

Le comité, devant l'affluence de candidatures, décide de repasser à 10 membres comme à ses débuts.

2 membres étant sortants et un autre démissionnaire, 4 personnes intègrent le comité.

Le comité d'homologation régionale se compose à présent de T. Besançon, J. François, M. Gaillard, J.-P. Harly, G. Juppet (secrétaire), B. Kernel, E. Landragin, R. Lécaille, V. Palomarès et A. Sponga.

Au cours de l'exercice, 151 fiches ont été reçues et 150 examinées (une était du ressort du CHN). 139 ont été acceptées, soit un taux de près de 93 % d'acceptation.

De nouvelles modalités de circulation des fiches sont adoptées.

Pour le détail des décisions, vous pouvez vous reporter au compte-rendu de la séance plénière qui sera rendu public entre autre dans les actualités sur le site du COL.

Le recueil et la gestion des données ornithologiques des membres

Les données sont le nerf de la guerre pour le COL comme pour toute association. Elles ont un rôle important à jouer. C'est la façon la plus facile et la plus rentable pour les membres de participer activement à la bonne marche de l'association en lui permettant de documenter ses travaux.

Le masque de saisie disponible sur le site du COL est en voie d'être dépassé.

En effet les deux années qui viennent de s'écouler ont vu la lente maturation puis la réalisation rapide au cours de cette année 2011 d'un système VisioNature en Lorraine. Pour ce faire, le COL a signé avec la coordination régionale LPO une convention qui les lie pour le recueil et la gestion des données qui seront saisies avec le système. Un Copil auquel participent les deux structures a été mis en place et un salarié recruté dans ce but, rattaché administrativement à la LPO54.

Le système sera opérationnel, si tout se passe comme prévu, à fin décembre 2011. Il résoudra donc de facto le problème de la remontée des données ornithologiques qui posait problème au sein du COL. La convention signée avec la coordination LPO prévoit que le COL aura accès sans restrictions autres que celles imposées par les observateurs eux-mêmes à l'ensemble des données.

Utilisation des données

MILVUS : il s'agit de la vocation initiale des données, à savoir alimenter le fichier en vue de la rédaction des chroniques ornithologiques lorraines. Et ça a fonctionné tant bien que mal suivant les périodes et les responsables.

Le Milvus N°40, qui est un numéro anniversaire, est conforme aux précédents et contient en plus le fac-similé du N°1 paru en 1966.

Il est pratiquement réalisé depuis le début de l'année 2011 mais il manque le dernier coup de pouce qui lui permettrait de paraître. En effet T. Besançon, qui a assuré la coordination et la mise en page, ne répond plus aux sollicitations depuis son départ aux USA . Reste donc à trouver la personne capable de le mener à son terme. C'est dommage car nous avons pris beaucoup de retard avec ce numéro qui était pourtant bien parti.

CMR

Nous sommes sollicités annuellement par cette instance nationale qui compile les données des espèces migratrices rares en France. La majorité des espèces étant soumises à homologation en Lorraine, c'est le secrétaire du CHR qui se charge de compiler et transmettre les données régionales.

Le site internet du COL

Il fait maintenant partie du paysage lorrain. Il semble bien fréquenté et son utilité ne fait pas de doute. Il nous faut le développer encore car il y a des manques et je fais appel aux bonnes volontés. Je pense qu'une rubrique « Actualités » vivante serait un plus pour le site.

Gérard Joannès qui suit le site pour le COL et fait les mises à jour m'écrit :

« Il est difficile de faire une analyse correcte car le site ne fonctionnait pas d'août à décembre 2010 pour une raison que j'ignore. Je suis sûrement en partie responsable car quand je l'ai signalé à Yann, cela a été réparé. Il faut dire aussi que je ne passe pas mon temps à aller voir le nombre de visiteurs, ce qui est visiblement un tort.

Je peux néanmoins comparer les 6 premiers mois de 2010 et 2011 et pour chaque mois les chiffres de consultation sont en hausse. Le site du COL est vu avant tout comme un outil de consultation (calendrier de l'avifaune, liste des oiseaux de Lorraine, Milvus). Les pages les plus visitées concernent les atlas.

La durée moyenne de visite est de 139 secondes, ce qui prouve à mon sens qu'une fois que le visiteur a trouvé ce qu'il voulait, il se déconnecte. 80,6% restent de 0 à 30 secondes, ce qui prouve que la recherche est rapide. Le site est donc assez clair dans son ergonomie. 0,5% restent connectés plus d'une heure, ce qui peut vouloir dire qu'ils lisent Milvus en ligne ou qu'ils sont allés boire un café pendant ce temps là.

Le jour où on se connecte le plus est le mercredi, suivi par le week-end. Rien d'étonnant à cela. »

Après sa présentation, le rapport moral est mis au vote et est adopté à l'unanimité des 23 membres présents ou représentés. Il sera publié dans la prochaine circulaire et sera annexé au registre de l'association.

RAPPORT FINANCIER

Matthieu Gaillard, trésorier, présente ensuite en vidéo-projection le compte de résultat 2010, établi par notre comptable.

Le rapport financier est mis au vote et est adopté à l'unanimité des 23 membres présents ou représentés. Il sera annexé au registre de l'association.

RENOUVELLEMENT DU CA

Pressés que nous étions de trinquer et de discuter, nous avons simplement oublié le renouvellement du CA.

Nous avons donc procédé ultérieurement à un vote par courriel sur la base des présents et des représentés à l'AG (feuille de présence avec émargements).

Cette année étaient sortants par ancienneté Matthieu GAILLARD, Norbert LEFRANC et Yves MULLER. 11 membres étaient présents à l'AG et sont donc votants et 6 d'entre eux disposent de 12 procurations valides, ce qui fait 23 voix au total. Aucun candidat ne s'étant déclaré et les trois sortants se représentant,

Les susnommés sont élus à l'unanimité des 23 présents (moins une voix pour Yves MULLER) et réintègrent le CA qui est donc reconduit à l'identique pour une année.

Le conseil d'administration se compose donc toujours de Jean-Louis CATHALA, Jean FRANCOIS, Matthieu GAILLARD, Alexandre KNOCHEL, Norbert LEFRANC et Yves MULLER.

ELECTION DU BUREAU

Le bureau du COL se compose donc, à la date du 22 décembre 2011, de :

- Président : Jean FRANCOIS
- Vice-président et trésorier : Matthieu GAILLARD
- Secrétaire : Jean-Louis CATHALA

Bulletin d'adhésion au COL

Je souhaite adhérer au COL pour l'année 2012, je complète le formulaire ci-dessous :

Il s'agit :

- d'un renouvellement d'adhésion
- d'une nouvelle adhésion

En tant que :

- membre individuel + 18 ans : 15 €
- membre individuel – 18 ans : 5 €
- famille : 20 €
- personne morale : 50 €

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Je joins mon règlement d'un montant total de ____ € par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Centre Ornithologique Lorrain.

Date : _____

Signature :

A compléter puis à retourner accompagné de votre règlement au COL :
5, rue de Nancy
54 690 Lay-Saint-Christophe